



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

**DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE AUX MOYENS
GÉNÉRAUX ET DE
L'ANIMATION DU TERRITOIRE**

Direction Juridique

Demande d'autorisation de tournage

Ce document a été créé dans le but de faciliter vos démarches et, afin de répondre pleinement à vos attentes, il est important de le renvoyer 15 jours avant le début du tournage ou de la prise de vue.

Merci de joindre avec votre demande:

- Attestation d'assurance en responsabilité civile précisant le montant de la couverture des dommages ;
- Attestation sur laquelle vous vous engagez à demander l'autorisation écrite des personnes filmées et/ou photographiées (si besoin)

Responsable

Société / École :

Forme juridique:

Siège social:

Nom du responsable:

Adresse :

Tél : Fax :

Courriel :

Type de production

Long métrage Court métrage Publicité

Émission de télévision Téléfilm

Vidéo (reportage, documentaire, film institutionnel) Photographie

Autres

Mode de tournage

Depuis le bord d'une route sans aucune gêne pour la circulation

En véhicule en circulation (travelling)

Sur la route avec interruption momentanée de la circulation (préciser la durée prévisible de cette interruption :

En plateau sur des lieux fixes

Date prévue

Jour Nuit

Date: duau :

Heure: de.....à :

Utilisation du domaine public de la Ville de Narbonne



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

**DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE AUX MOYENS
GÉNÉRAUX ET DE
L'ANIMATION DU TERRITOIRE**

Direction Juridique

Lieux de tournage:

.....
.....
.....
.....
.....

Titre du projet / de l'émission

.....
.....
.....

Synopsis / Descriptif du projet

.....
.....
.....
.....

Merci de renvoyer ce document rempli, daté et signé 15 jours avant la date de début de votre projet et avec l'ensemble de vos documents à :

Mairie de Narbonne
Cabinet du Maire
Hôtel de Ville
BP 803
11108 NARBONNE
04.68.90.30.10

Date:

Signature :

Cadre réservé à la Ville de Narbonne

- Demande acceptée
- sous réserves:
- Demande refusée pour le motif suivant:

**Maître Didier MOULY,
Maire de NARBONNE**